# l’UE versera 500.000 euros aux commissaires provisoires pour quatre mois de travail

31/08/2014 à 10h40

**Quatre commissaires de l’UE, qui assurent l’intérim depuis les élections européennes de mai dernier, en attendant la constitution d’un nouveau collège en novembre, seront rétribués plus de 500 000 euros, nous apprend Der Spiegel.**



La Luxembourgeoise Martine Reicherts, le Polonais Jacek Dominik, l’Italien Ferdinando Nelli Feroci et le finlandais Jyrki Katainen, les 4 commissaires en question, ont été nommés par les Etats membres pour remplacer les 4 commissaires qui ont été élus députés européens lors des élections européennes. Trois de ces commissaires provisoires seront remplacés dès le 1er Novembre par les commissaires qui siégeront dans la Commission désignée par Juncker. Le quatrième, Jyrki Katainen, intégrera définitivement la Commission au terme de cette période d’intérim.

Le salaire qu’ils percevront pour ces 4 mois de travail est le résultat d’un calcul effectué sur la base de donnes publiques, englobant le salaire mensuel proprement dit, plus diverses indemnités. Le quatuor bénéficiera d’un traitement mensuel de 20 832 à 23 147 euros mensuels, de deux mois de salaire additionnels à titre d’indemnité d’installation, d’une indemnité de dépenses et de résidence de près de 100 000 euros.
Mais ce sont surtout leurs droits à la pension pour cette contribution qui sont particulièrement élevés, puisque pour ces 4 mois d’activité, ils recevront 40% de leur salaire de base pendant 3 ans, soit près de 300 000 euros. Cet avantage s’applique à tous les commissaires, et il n’est pas conditionnel du temps passé à la Commission…
Express.be